

Ce partage des bénéfices en tant que véritable répartition de l'opportunité, le droit à la participation et le respect de l'apport des barrages à l'économie locale sont principalement issus du profil des communautés affectées. Il

LE DROIT À LA PRÉSERVATION DE LA PATRIMOINE



Le droit à la préservation de la patrimoine culturel et naturel est un autre principe fondamental. Il reconnaît que les communautés autochtones ont le droit à la préservation de leur patrimoine culturel et naturel. Cela inclut le droit à la préservation de la nature, de la faune et de la flore, ainsi que le droit à la préservation de la culture et de la langue. Le droit à la préservation de la patrimoine culturel et naturel est important pour assurer la survie et la prospérité des communautés autochtones à long terme.

Le programme GWI, financé par la Fondation Howard G. Buffet, vise à promouvoir la préservation de l'environnement et à assurer la survie et la prospérité des communautés autochtones à long terme.

Le programme GWI, financé par la Fondation Howard G. Buffet, vise à promouvoir la préservation de l'environnement et à assurer la survie et la prospérité des communautés autochtones à long terme.

Le programme GWI, financé par la Fondation Howard G. Buffet, vise à promouvoir la préservation de l'environnement et à assurer la survie et la prospérité des communautés autochtones à long terme.

Le programme GWI, financé par la Fondation Howard G. Buffet, vise à promouvoir la préservation de l'environnement et à assurer la survie et la prospérité des communautés autochtones à long terme.

Le programme GWI, financé par la Fondation Howard G. Buffet, vise à promouvoir la préservation de l'environnement et à assurer la survie et la prospérité des communautés autochtones à long terme.

Le programme GWI, financé par la Fondation Howard G. Buffet, vise à promouvoir la préservation de l'environnement et à assurer la survie et la prospérité des communautés autochtones à long terme.

Le programme GWI, financé par la Fondation Howard G. Buffet, vise à promouvoir la préservation de l'environnement et à assurer la survie et la prospérité des communautés autochtones à long terme.

Le programme GWI, financé par la Fondation Howard G. Buffet, vise à promouvoir la préservation de l'environnement et à assurer la survie et la prospérité des communautés autochtones à long terme.

Le programme GWI, financé par la Fondation Howard G. Buffet, vise à promouvoir la préservation de l'environnement et à assurer la survie et la prospérité des communautés autochtones à long terme.

